

Conditions d'admission | Sciences et génie

FSG ULaval

Diplômes français	Diplômes québécois offerts par FSG ULaval					
	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle	
	Baccalauréats ^{1,2}		DESS, maîtrises professionnelles et de recherche (avec mémoire)		Doctorats	
	B. Sc. Sciences pures B. Sc. A. Sciences appliquées	B. Ing. Ingénieur				
	Sciences	Génie	Sciences	Génie	Sciences	Génie
Bac professionnel	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Bac technologique (14/20) ³	Non admissible à l'exception de STI2D, ST2S ⁴ et STL avec une année préparatoire		✗	✗	✗	✗
Bac voie générale Obligatoire: mathématiques en spécialité (12/20) ³	Admissible avec une année préparatoire si la seconde spécialité est en sciences dans un domaine connexe au programme visé ⁵	Admissible avec une année préparatoire si la seconde spécialité est en Physique-Chimie, SI ou SVT	✗	✗	✗	✗
Bac +1						
Classes préparatoires, Licence L1 (12/20)	▲ avec ou sans cours préparatoires		✗	✗	✗	✗
Bac +2						
Classes préparatoires, Licence L2, DEUG (12/20)	▲		✗	✗	✗	✗
BTS (14/20) ³	▲ avec ou sans cours préparatoires		✗	✗	✗	✗
DUT (13/20) ³	▲ avec ou sans cours préparatoires		✗	✗	✗	✗
Bac +3						
BUT (13/20) ³	▲ avec ou sans cours préparatoires		✗	✗	✗	✗
Licence professionnelle (LMD)	▲		✗	✗	✗	✗
Licence L3	▲		▲ ⁶	✗	✗	✗
Bac +4						
Master 1 (LMD), Diplôme de maîtrise, Ingénieur-maître (IUP)	▲		▲ ⁶	✗	✗	✗
Bac +5						
Master 2 (LMD), Diplôme d'ingénieur, Magistère	▲		▲ ^{6,8}		▲ ^{7,8}	
Bac +6						
Diplôme d'ingénieur, Master recherche, Mastère spécialisé	▲		▲ ^{6,8}		▲ ^{7,8}	

✗ Non admissible ▲ Admissible sur dossier

- La candidate ou le candidat en voie d'obtenir son baccalauréat et présentant d'excellents résultats est invité à poser sa candidature pour une admission conditionnelle.
- La candidate ou le candidat ayant réussi 12 années d'études et ayant atteint la moyenne minimale requise doit suivre une année préparatoire avant d'entreprendre le programme. Celle-ci comporte 8 cours répartis sur 2 sessions.
- Aucune note en sciences inférieure à 12/20 ne sera acceptée.
- Le ST2S permet l'admission seulement aux programmes de baccalauréat suivants : biochimie, biologie, chimie et microbiologie.
- Pour les programmes de baccalauréat suivants seulement : actuariat, statistique, mathématiques, informatique, informatique et gestion ainsi que mathématiques et informatique.
- L'étudiante ou l'étudiant dont la formation ne satisfait que partiellement les exigences d'admission se verra imposer une scolarité préparatoire.
- Dans tous les cas, la direction de programme se réserve le droit d'admettre la candidate ou le candidat en scolarité préparatoire. De plus, la personne candidate doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche et avoir obtenu de très bonnes notes pour l'ensemble de ses études.
- Direction de recherche à trouver avant l'admission: la personne candidate devra trouver la professeure ou le professeur qui acceptera de superviser ses travaux de recherche avant le dépôt de sa demande d'admission.

Règle de validation de l'année préparatoire au baccalauréat

Pour être admissible aux programmes de baccalauréat, la personne candidate doit avoir réussi tous les cours de la scolarité préparatoire.

Exigences linguistiques

La candidate ou le candidat dont la langue d'études est autre que le français doit inclure à sa demande d'admission son résultat au Test de connaissance du français tout public (TCF-TP).